

Table ronde des gestionnaires

Façade / Sous région Marine Manche Mer du Nord

Le 10 et 11 juin 2014

Gîte Domaine de Normandie 50 240 Carnet (Baie du Mont Saint Michel) (50)

Séance en atelier Oiseaux marins

1. Rappel des objectifs de l'Observatoire oiseaux marins et côtiers SRM MMN

Rassembler l'ensemble de la communauté ornithologique de la sous-région marine dans le but :

- De mettre en place un suivi à long terme des populations d'oiseaux marins pour acquérir une meilleure compréhension du fonctionnement biologique et démographique de ces populations dans une optique de conservation du patrimoine naturel et de maintien de la biodiversité.
- De mettre en place des méthodes simples, similaires (standardisées) et reproductibles sur l'ensemble de la façade permettant de mesurer l'état de conservation des populations d'oiseaux et des habitats (oiseaux intégrateurs).
- D'avoir des méthodes complémentaires des marchés nationaux répondant aux enjeux de la sous-région.
- De penser en termes de réseau d'AMP avec un emboîtement d'échelles (sites, régions, sous-région, national, international).
- De mettre en place des indicateurs et des métriques pertinents afin de renseigner le tableau de bord des AMP.
- De proposer des mesures de gestion des AMP.
- De partager les données et de mettre en place une base de données commune utilisable par tous.
- De mettre en place des suivis répondant aux besoins de la Directive oiseaux

- De mettre en place des suivis répondant aux besoins de la DCSMM :
 - D1 « biodiversité conservée »,
 - D4 « Eléments du réseau trophique abondants et diversifiés »,
 - D8 « Contaminants dans le milieu sans effet néfaste sur les écosystèmes »,
 - D10 « Déchets marins ne provoquant pas de dommages ».
- De répondre aux engagements de la France concernant la convention OSPAR.
- De mutualiser les moyens par la mise en place d'un réseau d'observateurs (gestionnaires, scientifiques, ONG).

2. Où en sommes-nous ?

Sur le tableau suivant apparaissent les suivis réalisés grâce à Panache et autres projets (Liste des suivis par espèce). En noir : les suivis déjà réalisés. Quelle continuité ? En rouge : les suivis non encore lancés et/ou sans coordinateur. Quels moyens ?

	Etude/suivi	2012				2013				2014				Coordination SRM	Financements	
		BZH	NORM	PIC	NPC	BZH	NORM	PIC	NPC	BZH	NORM	PIC	NPC			
Oiseaux marins nicheurs	Sternes (production)									X	X	X	X	BV	PANACHE/OROM	
	Grand Cormoran (production)									X	X			GONm	PANACHE/OROM/AESN	
	Cormoran huppé (production)									X	X			BV	PANACHE/OROM/AESN	
	Goélands (production)										X			GONm	N2000	
	Mouette tridactyle (production)					X	X		X	X	X		X	GONm	PANACHE	
	Fulmar Boréal														?	
	Fou de Bassan (production ?)									X					LPO	
	Alcidés									X					?	
	Zones fonctionnelles tridactyle										X		X		GONm	PANACHE/WPD/EDF
	Sternes en pêche															
	Enquête oiseaux marins nicheurs														GISOM	
	Macrodéchets nids de cormorans										X	X			BV/GONm	PANACHE/OROM/AESN
	Site d'alimentation du cormoran huppé															
Rythme de nourrissage																
Limicoles nicheurs	Gravelot à collier int										X			GONm	PANACHE/PRA	
	Tadorne de Belon en nidif													Picardie Nature		
Hivernage	Grèbes plongeurs		X			P	X	X	P					GONm	AAMP/PANACHE	
	EcoQO Fulmar										X	X		GONm/Picardie nature	AESN/PANACHE	
	EcoQO Guillemot										X	X		GONm/Picardie nature	AESN/PANACHE	
	Oiseaux échoués										X	X	X	GONm/Picardie nature/GON	AESN/PANACHE	
	Wetlands	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	LPO/ONCFS		
	Dortoirs de laridés															
Migrations	Puffin des Baléares													GEOCA		
	Sternes en migration															
	Macreuse noire estivante (B du Mont)															
Inter an	Enquête national Bernache et avocette	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	R. MAHEO ?		
	Limicoles côtiers	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	RNF	RNF/AAMP	
Divers	Dérangement anthropique															

Tableau n°1 : Bilan des suivis mené entre 2012 et 2014 (en rouge les suivis non menés et/ou orpheline (sans coordinateur)).

Au sujet des Wetlands : les participants désirent avoir les données de base pour faire ressortir des infos plus adaptées. Christophe Aulert indique que pour le moment nous n'avons pas les données Wetlands à notre disposition. Lorsque nous demandons les données au coordinateur national, il nous indique qu'il faut demander l'autorisation à tous les producteurs de ces données pour pouvoir les utiliser. L'autre solution serait que les ONG nous les transmettent directement afin de les mettre dans la base de données de l'observatoire. Pour nous, il faudrait que ces données soient restituées en fonction du réseau d'AMP de la SRM (unités géographiques utilisées pour la base de données et correspondant au format de restitution des données). Dans cette base une correspondance des secteurs Wetlands et des secteurs réseau d'AMP sera faite.

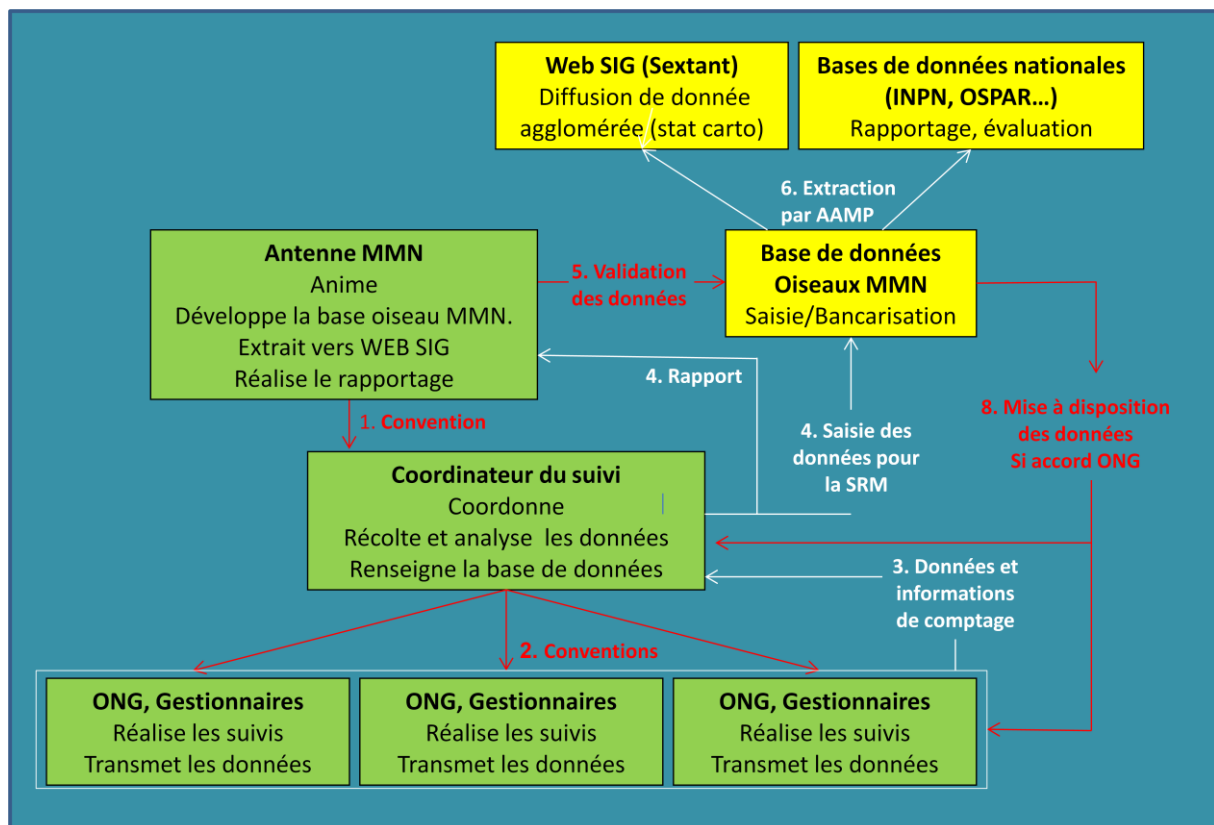


Schéma n° 1 : fonctionnement de l'observatoire

Une réflexion a également été menée sur la constitution d'un COPIL qui aura pour rôle :

- de valider les programmes de travail pour l'année n,
- de veiller à la cohérence des programmes à l'échelle SRM et nationale,
- d'identifier des axes de travail et les moyens disponibles pour l'année n+1.

Ce COPIL ne s'est pour l'instant jamais réuni. Il serait composé d'une trentaine de personnes (tableau n° 2).

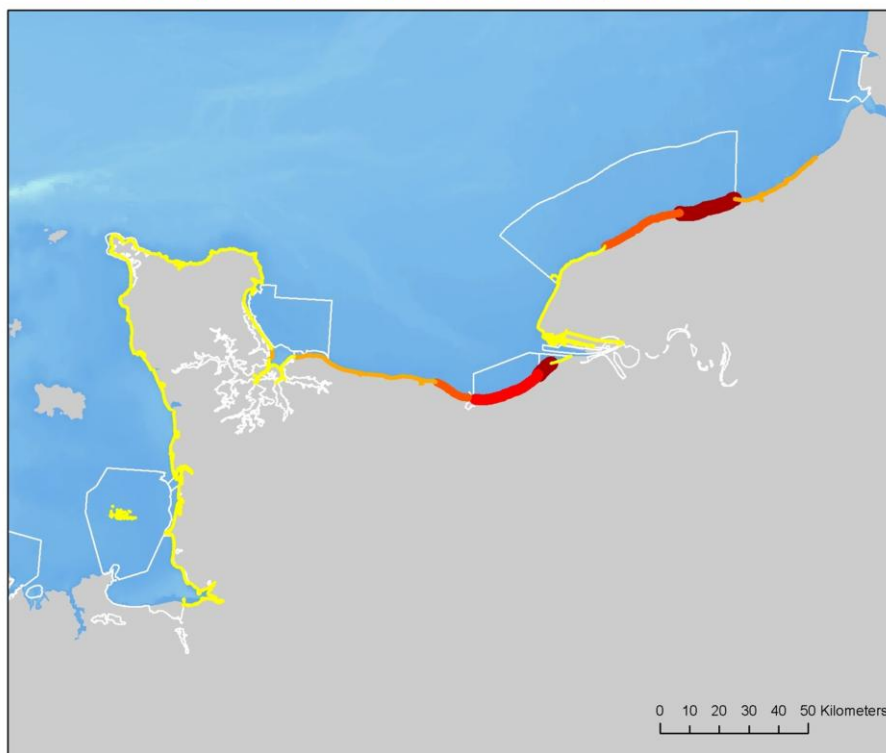
Région	Service de l'état	ONG	Gestionnaires	Partenaires et usagers	Experts
SRM	DIRM MMN	GISOM Ajout : LPO	AAMP - Antenne et 1 représentant des PNM		
Bretagne Nord	DREAL	Bretagne Vivante <i>LPO ; VivArmor Nature ; GEOCA</i>	LPO Sept Iles <i>CA St-Brieuc; CC Baie du Kernic ; CC Paimpol Goëlo ; CC pays des Abers ; Commune de Pleubian ; CA Lannion Trégor ; Morlaix Communauté; Syndicat des Caps ; ONCFS ; PNMI ; Ajout : PNRA</i>	UNICEM Syndicat des énergies renouvelables AESN Ajout : AEAP, AELB Choix du partenaire financier de l'OROM Région Bretagne <i>(CG35-22-29 ;</i> Ajout : GIP Bretagne environnement)	MNHN (J-P. Siblet) ONCFS (P. Yesou) Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral (E. Caillot) CEFE-CNRS (D. Gremillet) CEBC-Laboratoire prédateurs supérieurs (V. Bretagnolle) Université de Lille (C. Iuczak) IFREMER (P. Le Mao?) Représentant de la CIMEL (qui ?)
Basse Normandie	DREAL	GONm LPO	SyMEL/CdL <i>GONm ; Asso. C. Hettier de Bois Lambert ; CdL ; PNR Marais Cotentin Bessin ; mission PNM Partenaires Anglo-normands</i>	1 représentant des GPM (Le havre/Rouen/Dunkerque) 1 représentant des CRPM (lequel)	Proposition si les experts pressentis ne sont pas disponibles : UBS (Carpentier) CSRPN 80 X. Commeccy
Haute Normandie	DREAL		Maison de l'Estuaire <i>GONm</i>		
Picardie	DREAL	Picardie Nature <i>GOP</i>	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand littoral Picard <i>PNMEPMO</i>		
Nord Pas de Calais	DREAL	GON <i>La Vie du Nord ; CLIPON ; Les Fous du Cap ; LPO ; Station Ornitho du Cap gris Nez</i>	Syndicat Mixte EDEN 62 <i>PNR Caps et marais d'Opale ; CG Nord GPMD Dunkerque ; PNMEPMO</i>		
Total	6	6	7	6	8

Tableau n°2 : Membre du COPIL de l'observatoire.

Une base de données est en cours de réalisation. Cette base sera constituée en fonction du réseau d'AMP de la SRM. Après extraction et traitement des données, les résultats seront mis à disposition via le site Web SEXTANT (page dédiée à l'observatoire). Les partenaires de l'observatoire pourront également faire des demandes d'extractions particulières dans la limite des droits d'accès aux données convenus avec les fournisseurs.

Ainsi en prenant l'exemple du grèbe huppé sur la partie normande (enquête 2012-2013), après extraction de la base de données, nous pourrions obtenir les résultats ci-dessous.

Le grèbe huppé représente 81,5 % des oiseaux observés sur la côte normande durant l'enquête grèbes plongeurs 2012-2013. 84 % des grèbes huppés comptés le sont dans les ZPS normandes et 13 % des Grèbes huppés comptés le sont dans les RN. Le réseau de ZPS est par conséquent performant pour cette espèce en hiver. Si nous descendons à l'échelle de la côte ouest Cotentin, elle ne représente plus que 1,3 % des grèbes huppés observés en Normandie durant l'enquête 2012-2013. A l'intérieur de cette entité géographique que constitue la côte ouest Cotentin, 37,5 % des grèbes huppés ont été comptés sur les ZPS. Par conséquent, cette côte ne constitue pas un enjeu pour cette espèce et le réseau ZPS présent sur la côte ouest Cotentin ne répond que partiellement à l'enjeu grèbe huppé en hivernage. Ce qui est en fait normal puisque cette côte est marginale pour l'espèce. Par conséquent, avec ce découpage géographique à l'échelle du réseau d'AMP, on répond à notre objectif de cohérence du réseau et de son évolution au fur et à mesure des années avec la constitution de séries de données.

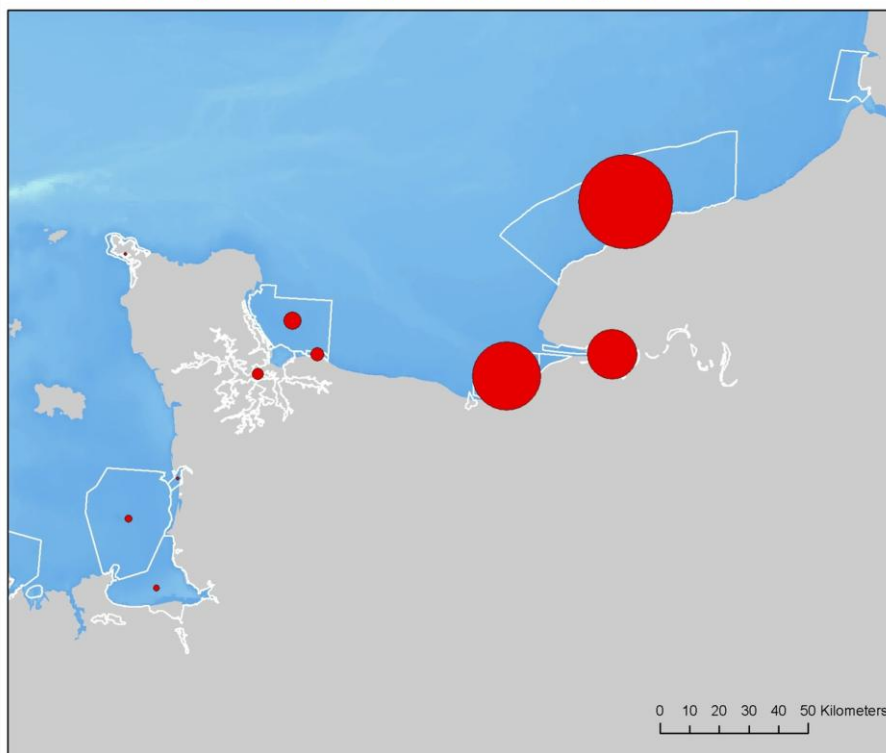


Nombre de grèbes huppés par km de côte couvert

Data source :
 - Suivis Grèbe/Plongeurs 2012-2013 : GO/Am
 - Site Natura 2000 : INPN/MNH/AAAMP 2012
 - RNN : INPN/MNH/AAAMP 2012
 - Limites des 12 MN et délimitations des eaux territoriales : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008,
 - Limites départementales : IGN GEOFLA,
 - Trait de côte européen : ESRI
 Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



Carte n°1 : Nombre de grèbes huppés par km de côte couvert.

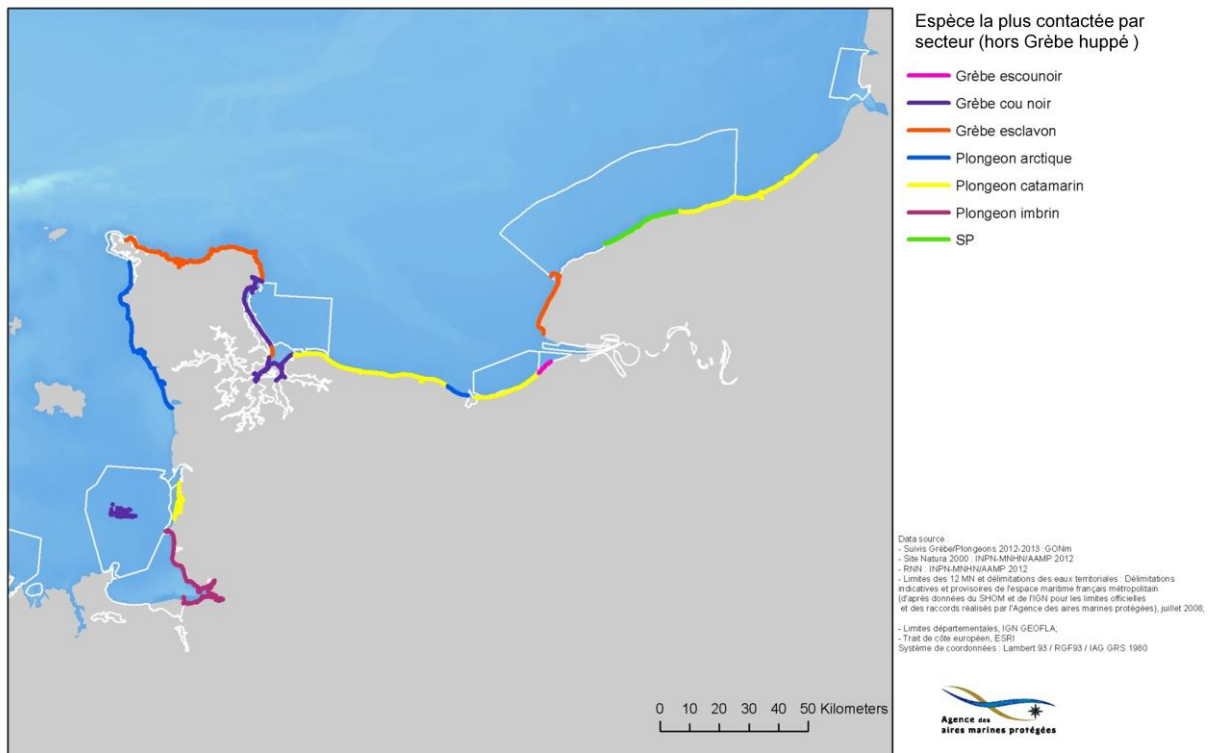


Nombre de grèbes huppés par ZPS

Data source :
 - Suivis Grèbe/Plongeurs 2012-2013 : GO/Am
 - Site Natura 2000 : INPN/MNH/AAAMP 2012
 - RNN : INPN/MNH/AAAMP 2012
 - Limites des 12 MN et délimitations des eaux territoriales : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008,
 - Limites départementales : IGN GEOFLA,
 - Trait de côte européen : ESRI
 Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



Carte n°2 : Nombre de grèbes huppés dans le réseau de ZPS normand.



Carte n°3 : Espèce la plus contactée par secteur hors grèbe huppé.

3. L'avenir

Proposition d'un programme Interreg.

Quelle thématique ? Prédateurs supérieurs ?

Quelle échelle ? SRM MMN ?

Objectifs : Poursuite de la mise en place des suivis avec l'observatoire oiseaux marins et côtiers + mise en place d'un Observatoire mammifères marins + études complémentaires : interactions activités humaines / prédateurs supérieurs, suivis de la migration.

Ce programme est à formaliser d'ici septembre pour une présentation aux anglais, belges, voire irlandais en octobre et un dépôt du projet début 2015.

P. Philippon : Attention aux suivis financés à travers l'OROM qui sont sur 2 SRM. Une restructuration peut être nécessaire.

C. Aulert : le but est d'améliorer ce qui fonctionne, on ne révolutionne rien. Il semblait logique de travailler à l'échelle des SRM en englobant la Bretagne Nord.

Stéphanie Allanioux : questionnements sur le fonctionnement du réseau, la communication à l'échelle de la SRM, le manque d'une tête de réseau tenue par l'Agence qui recense les besoins pour les redescendre à l'observatoire?

C. Aulert : Dans le COPIL, il y aura un représentant des gestionnaires par Région. Ces gestionnaires ont choisi eux-mêmes leurs coordinateurs. L'Agence ne veut pas multiplier les conventions et ne veut pas prendre la place des personnes compétentes.

4. Présentation de Rudy Pishiutta (GON)

Vers un observatoire de la migration des oiseaux dans le détroit du Pas de Calais ?

GON : 550 adhérents, 150 observateurs réguliers. 1 base de données en ligne sur www.sirf.eu.

Sur le détroit du Pas de Calais, il y a de nombreuses associations, de nombreux observateurs, et les données sont éparpillées.

On assiste actuellement à un regain d'intérêt dans la région suite à sortie d'un livre sur la migration dans le Nord Pas de Calais.

De là, est né le souhait d'un observatoire de la migration dans le détroit du Pas de Calais avec :

- des suivis protocolés post et pré nuptiaux,
- des animations,
- des formations,
- des échanges avec l'Angleterre.

Le GON veut s'appuyer sur la dynamique de l'AAMP et obtenir un cofinancement de l'action grâce à un projet Interreg. Il y a un désir de contribuer à créer des échanges entre régions et entre pays.

Cette proposition qui semble faire l'unanimité et semble intéressante pour les différentes structures de la SRM MMN afin de mesurer ce qui rentre dans la Manche. Dans ce cas, il paraît nécessaire que cette démarche ait lieu de part et d'autre du détroit : côté anglais et français.

5. Présentation de Yann Février (GEOCA)

Yann expose une volonté d'approfondir l'état des connaissances sur les oiseaux marins sur 3 ZPS : Baie de Morlaix, Côte de Granite Rose, Trégor Goëlo. Sur ces sites, il y a 3 gestionnaires différents et 3 associations historiques.

Jusqu'à aujourd'hui, il y a peu de données maritimes (beaucoup de données de nidifications) alors que 97 % de ces ZPS sont en mer. SAMM ne peut pas répondre aux interrogations à une échelle locale. Pour ce faire, il sera nécessaire de faire des transects mensuels sur la zone. Cela pourrait également servir pour les observations de mammifères marins voire de requins.

L'approche est intéressante mais ne pourra pas être financée sur du long terme. Cela doit être effectué comme état des lieux et reconduit tous les 5 ou 10 ans par exemple. D'autres sites pourraient également développer ce type d'étude comme par exemple la Baie de Seine occidentale. Par conséquent, des propositions peuvent être faites dans ce sens dans le futur projet Interreg : transects en mer mensuel afin de réaliser les états des lieux de certains sites. Cela ne constituerait pas des suivis mais des études dans le but d'amélioration des connaissances.

6. Travail à effectuer durant l'été

1. Compléter le tableau des suivis déjà identifiés (Tableau Excel joint):

- a. Valider les suivis non encore réalisés.
- b. Nommer des coordinateurs pour les suivis orphelins.
- c. Budget prévisionnel pour l'ensemble des suivis pour la période 2015-2017 (coordinateur avec contribution des ONG et gestionnaires participants au suivi).

2. Faire des propositions d'études sur l'amélioration des connaissances sur les interactions activités humaines / prédateurs supérieurs :

- a. Espèce(s)
- b. Activité(s) humaine(s)
- c. Partenaire(s) identifié(s)
- d. Lieu(x)
- e. Saison et durée
- f. Méthode
- g. Budget prévisionnel
- h. Coordinateur pour la SRM

3. Faire des propositions d'études en mer (transects) :

- a. Espèces suivis
- b. Lieu(x)
- c. Saison, durée et fréquence
- d. Méthode
- e. Budget prévisionnel
- f. Coordinateur pour la SRM.

4. Proposition de suivi de la migration Déroit du Pas de Calais :

- a. Identification de(s) partenaire(s)
- b. Saison, fréquence
- c. Méthode
- d. Budget prévisionnel

⇒ Ces propositions sont à faire remonter à l'Antenne MMN de l'AAMP pour le 15 septembre 2014 : christophe.aulert@aires-marines.fr et gerald.mannaerts@aires-marines.fr.

⇒ Deuxième quinzaine de septembre / début octobre : réunion de finalisation du programme français avec l'ensemble des partenaires.

⇒ Octobre 2014 : rencontre avec les partenaires britanniques, belges voire irlandais et hollandais.

⇒ Début 2015 : rédaction et dépôt du projet.